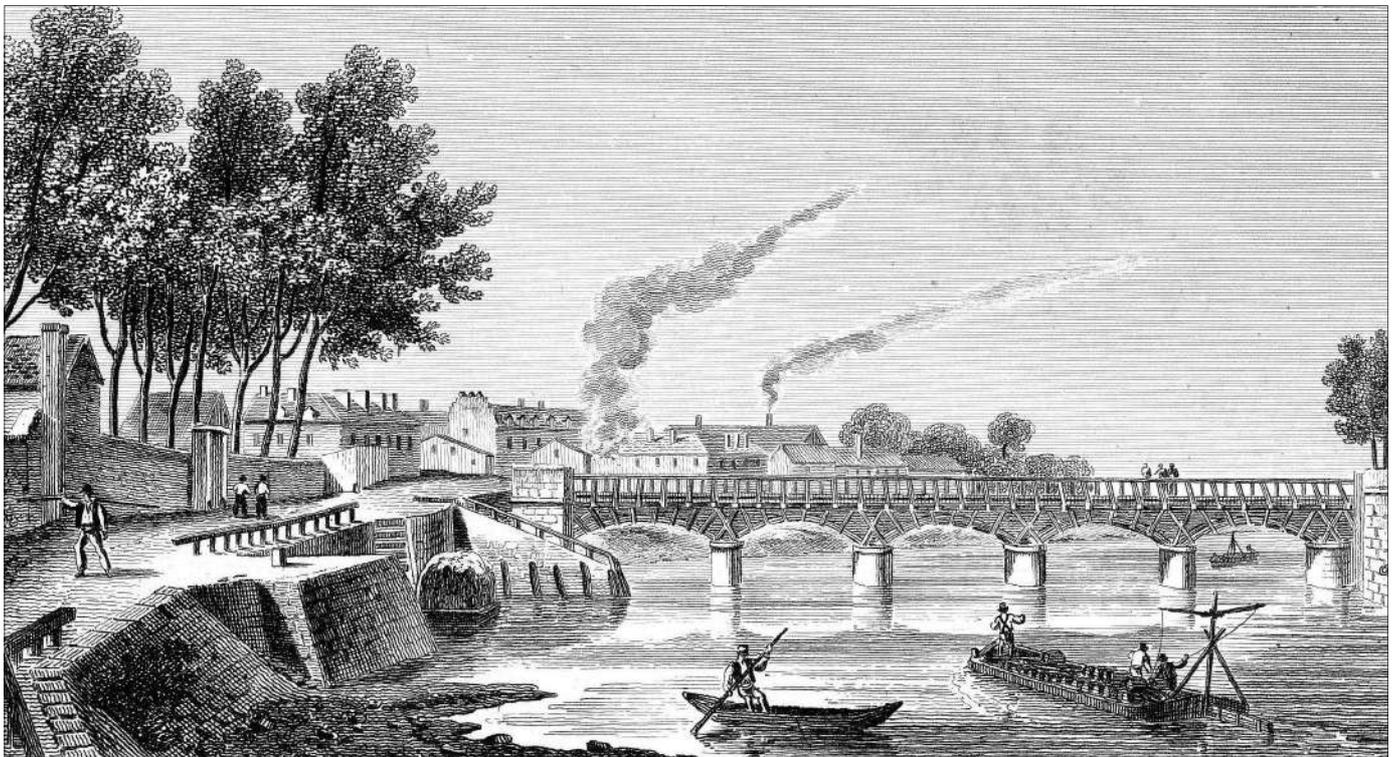


# Depuis 200 ans, un pont relie les deux rives

exposition du 7 juin au 1er juillet 2011

au service Archives Documentation Patrimoine  
n°16 avenue Anatole France

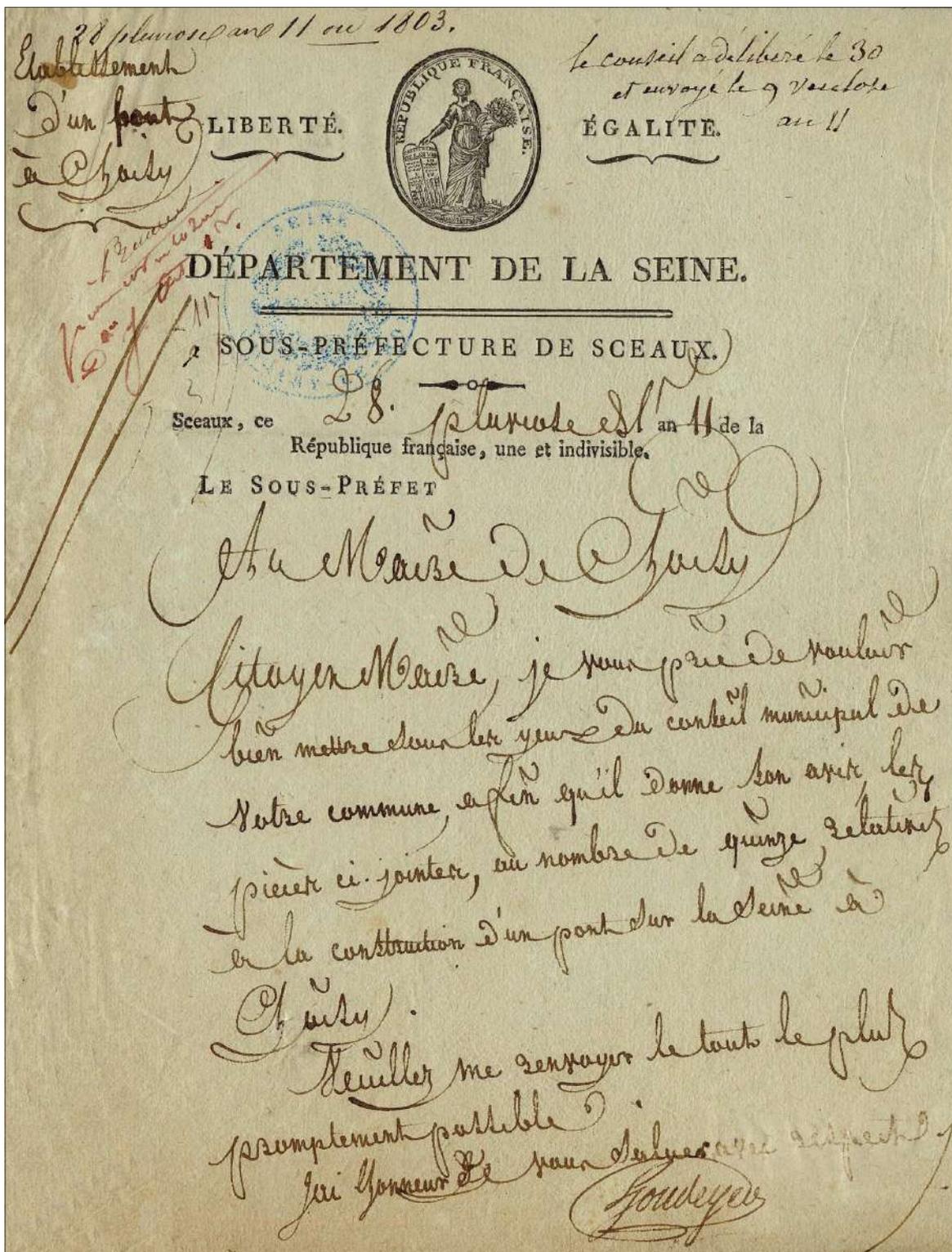
aux horaires d'ouverture au public



Service Archives Documentation Patrimoine  
n°16 avenue Anatole France  
Tél : 01 48 92 41 36

Horaires d'ouverture au public :  
mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30





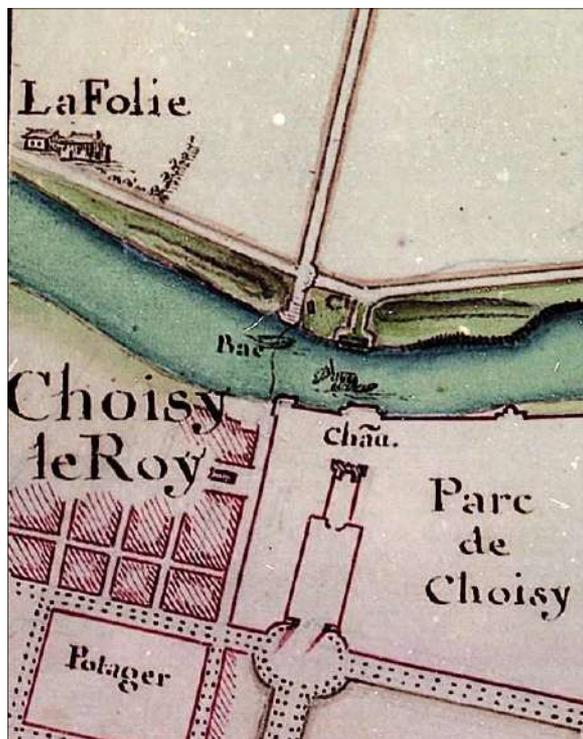
Lettre du 28 pluviôse An 11 relative à l'établissement d'un pont à Choisy.  
© AC Choisy-le-Roi

« Au Maire de Choisy

Citoyen Maire, je vous prie de vouloir bien mettre sous les yeux du conseil municipal de votre commune, afin qu'il donne son avis, les pièces ci-jointes, au nombre de quinze, relatives à la construction d'un pont sur la Seine à Choisy.

Veillez me renvoyer le tout le plus promptement possible. »

## Depuis 200 ans, un pont relie les deux rives de Choisy-le-Roi



Extrait du plan de 1779 du trajet que prend sa majesté de Choisy à Villeneuve Saint Georges. © AD 94. Sur ce plan est indiqué le bac qui, jusqu'en 1811, permet de traverser le fleuve.

En 1811, un pont vient relier les deux rives de Choisy. Jusqu'à cette date, le bac est le seul moyen de traverser la Seine. Une construction tardive pourtant réclamée depuis le 18<sup>e</sup> siècle par les habitants.

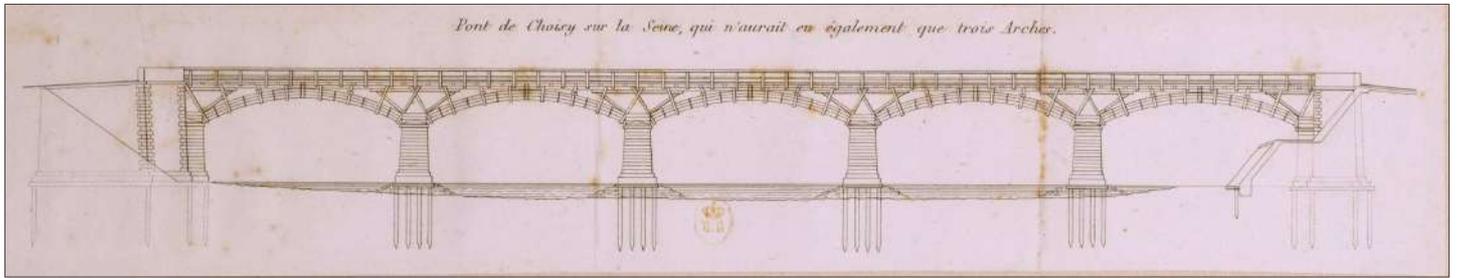
Dès 1737, Jean Prévot, bourgeois de Paris, sollicite par lettre patente la construction d'un pont. Le projet est repris sous le règne de Louis XVI par Maillard, vérificateur des Bâtiments du roi, suite à une requête des habitants. Là encore, la demande est classée sans suite.

De nouveau en 1787, le cahier de doléances sollicite « l'exécution du pont et du port de Choisy, dont le projet a été agréé par le roi ». A plusieurs reprises en 1801, 1802, 1803, le Conseil municipal réclame sa construction. Malgré l'avis favorable du préfet, les travaux ne commencent pas.



Une représentation de la ville vue de la rive droite avant la construction du pont : de la voie centrale, future rue Jean Jaurès, le bétail descend vers le fleuve pour traverser la Seine par bateau. Au premier plan, le bac attend l'accostage des chariots, bêtes et passagers. © AD 94



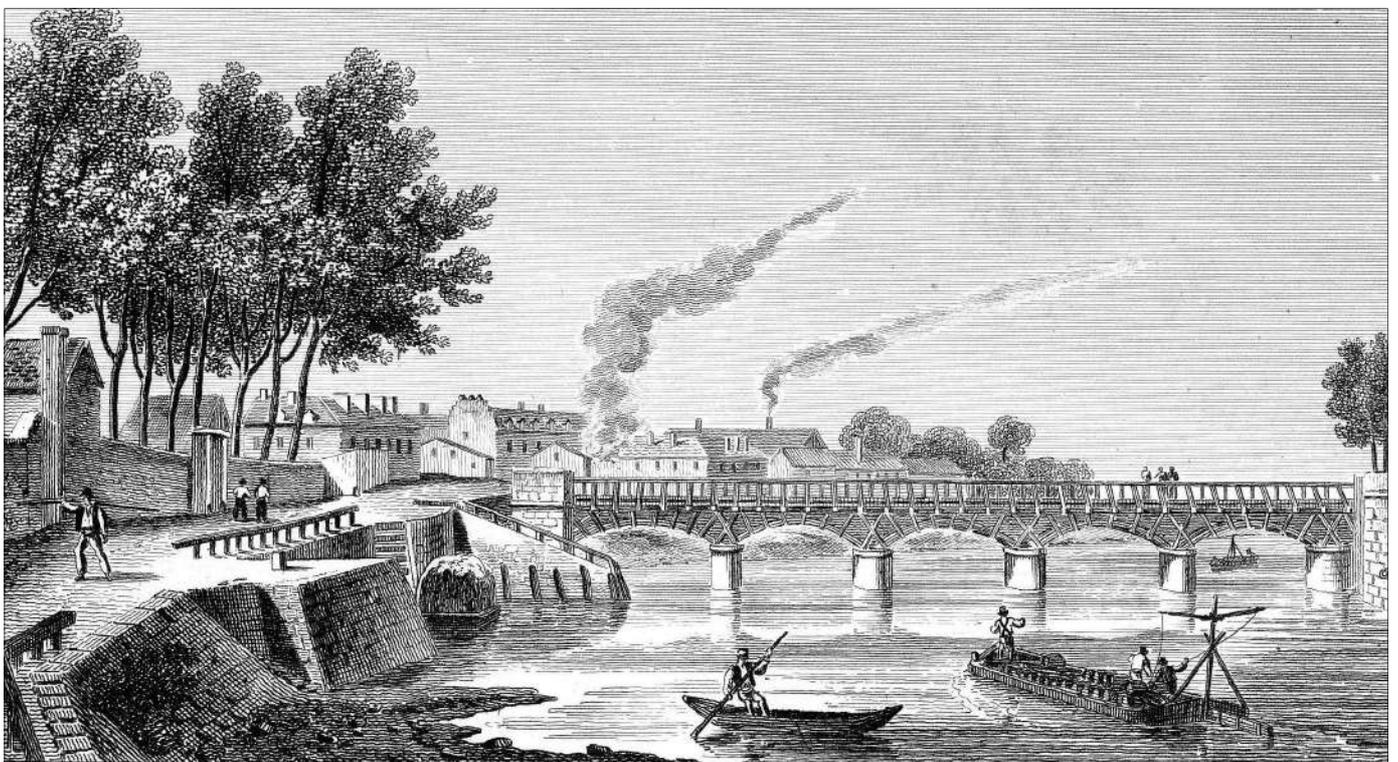


Plan en coupe du pont de Choisy. © BNF

Il faut attendre le passage de Napoléon à Choisy-le-Roi pour voir la construction du pont démarrer. Pour l'anecdote, ce coup d'envoi des travaux est dû à l'expérience personnelle de Napoléon Ier qui, alors en route pour Sceaux un jour de septembre 1808, a dû attendre lui-même plus d'une heure à Choisy l'arrivée du bac pour traverser la Seine. Le 28 octobre suivant est signé un décret ordonnant la construction du pont et les travaux débutent le 13 septembre 1809.

Le chantier est rapide et son coût est moindre. Le pont est réalisé en seize mois, en comptant les trois mois d'interruption de l'hiver 1810. En revanche, l'ouvrage est fragile : alors que les ponts construits à la même époque à Paris sont en pierre, celui de Choisy est construit en bois. Les piles du pont sont en maçonnerie, mais le tablier, la chaussée et les arches sont conçus en bois, ce qui conduira à une rapide dégradation de la structure.

À partir de janvier 1811, le pont est livré aux piétons, puis aux voitures. Il est désormais possible de passer à tout moment d'une rive à l'autre.



Vue de la Seine à Choisy-le-Roi. © AC Choisy-le-Roi

Le premier pont, représenté ci-contre dans une gravure dessinée par Goblain et éditée par Ostervald, est un simple pont de bois constitué d'un tablier reposant sur cinq arches en charpente de chêne. Sa fragilité obligera à plusieurs fermetures pour réparation.

*graduel*

**Tarif des droits à percevoir au passage du pont de Choisy.**

**Transport par hommes etc.**

Pour chaque personne à pied chargée ou non chargée d'un fardeau .....	0 <sup>9</sup> .
Pour chaque cheval ou mulet et son cavalier valide compris .....	10.
Pour une voiture suspendue à 8 roues avec cheval ou mulet ou - pour une <del>voiture</del> <sup>litière</sup> à deux chevaux cond. <sup>deux</sup> compris .....	25.
Pour une voiture suspendue à 4 roues avec cheval ou mulet Cond. <sup>deux</sup> compris .....	30.
Pour une voiture suspendue à 4 roues à 2 chevaux ou mulet Cond. <sup>deux</sup> compris .....	35.
Pour chaque cheval ou mulet en augmentation .....	0 <sup>9</sup> .

**Transport par Bêtes de somme.**

Pour chaque cheval ou mulet chargé ou non chargé son compris le cond. <sup>deux</sup> .....	0 <sup>9</sup> .
Pour une âne ou une asse chargée ou non chargée non compris le cond. <sup>deux</sup> .....	0 <sup>9</sup> .

**Bêtes de boucherie ou la vente.**

Pour chaque bœuf ou vache non compris le cond. <sup>deux</sup> .....	0 <sup>9</sup> .
Pour idem veau ou porc non compris le cond. <sup>deux</sup> .....	0 <sup>1</sup> .
Pour idem mouton, brebis, Bouc et chevre .....	0 <sup>1</sup> .

Lorsque les mouton & boucs au delà de la  
totalité du nombre qui excédera 50 pour  
nombre qui excédera le premier 100  
pour le nombre qui excédera la 2<sup>e</sup>.

Seront exemptes les bœufs et  
Vaches divers

Pour chaque charrette attelée d'un cheval .....	
Pour idem attelée de 2 chevaux ou mulet .....	
Pour idem de 3 chevaux idem .....	
Pour idem à vide le cheval et .....	
Pour chaque cheval ou mulet .....	

Division, 30, Mars 1811

Bureau. *J. de la 117*  
**Préfecture**  
du Département de la Seine.

Paris le 30. Mars 1811

Monsieur le Maire de Choisy.

Monsieur le Maire, J'ai reçu votre lettre  
du 24 mars courant, par laquelle vous réclamez  
une exemption de taxes de passage sur le pont de  
Choisy, en faveur des femmes domiciliées dans cette  
commune, obligées de traverser le pont pour se rendre  
au Bateau à l'essive.

Votre réclamation me parait fondée & j'ai  
proposé au Ministre de faire droit.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Le Conseiller d'Etat, Préfet de la Seine

*Rodou*

Tarif des droits à percevoir au passage du pont de Choisy.  
Lettre du Préfet accordant l'exemption de paiement. © AC Choisy-le-Roi

Tout comme le bac, le passage du pont est soumis dès son ouverture à des droits de passage. Toutefois, le Préfet peut accorder des dispenses. Dans la lettre ci-dessus une exemption est donnée aux Choisyennes obligées de traverser le pont pour se rendre au bateau à lessive.

Construit en bois et donc peu solide, le pont est rapidement endommagé. Dès 1828 ont lieu d'importantes réparations. La circulation est alors interdite aux voitures et le bac rétabli pendant la durée des travaux. Il en est de même en 1838, 1859, 1861. Il est alors mentionné que le pont est « dans un tel état de dégradation qu'une voiture pesamment chargée pourrait défoncer son tablier et tomber dans la rivière ». En 1859, les arches sont donc refaites à neuf et, en 1861, il est procédé à une vente d'enchères publiques en mairie de 550 stères de bois de charpente et de 13 tonnes de vieux fers provenant de la démolition de l'ancien pont.

16 Juin 1838.

Département  
de  
SA SÈVRE.

SOUS-PRÉFECTURE  
de  
Secour.

Secour, le 16 Juin 1838.

Nous, Pair de France, Préfet,

Pont de Choisy-le-Roi.

Interdiction du passage aux voitures.

Interdiction au concessionnaire d'effectuer divers travaux de réparation.

J'ai la proposition qui vous a été faite pour le sous-préfet de l'arrondissement de Secour, d'interdire le passage des voitures sur le pont de Choisy, pour le mauvais état compromettant la sûreté publique; Et le procès verbal dressé le 5 de ce mois par le St-Maire, conducteur de la route de Choisy, et constatant:

- 1<sup>o</sup> que la berge du second plancher du pont de Choisy, sous pavillon en grande partie, et que le premier plancher est à l'écroulement en plusieurs endroits;
- 2<sup>o</sup> que la première pile du côté de Choisy, est très dégradée à l'amont et à l'aval par suite du choc du bateau;
- 3<sup>o</sup> que la culée sur la rive droite est détériorée et s'écroule par un grand nombre de réparations;
- 4<sup>o</sup> que le pier de chemin de halage sous le pont, est dans un état de dégradation avancée;
- 5<sup>o</sup> qu'enfin que tous ces travaux seraient nécessaires au départ de la pile bon de l'eau;

En conséquence de l'urgence des réparations de la route de Choisy, il résulte qu'il y a lieu d'interdire aux voitures le passage de tout de Choisy le Roi, et d'empêcher au concessionnaire de ce pont d'y faire faire immédiatement les réparations de la berge.

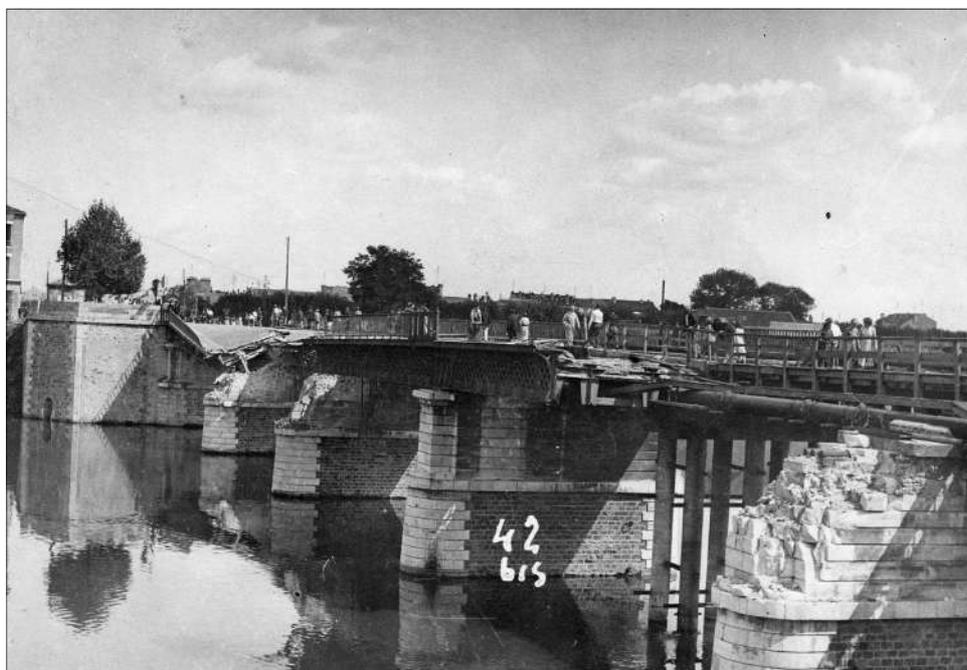
Et le cahier des charges de la concession du pont de Choisy, adjugé le 22 août 1827, au profit de M. de la Morue, le cahier des charges portant, article 12 que le pont sera maintenu en bon état d'entretien aux frais du concessionnaire, pendant toute la durée de la concession.

Conséquents qu'il importe que dans l'intérêt de la circulation

M. de la Morue de Choisy le Roi.

Lettre du 16 juin 1838 faisant état des dégradations du pont de Choisy et recommandant son interdiction aux voitures. © AC Choisy-le-Roi

La guerre de 1870 vient finir de détruire l'ouvrage. Un bac est alors de nouveau remis en service en avril 1871. Le pont est cette fois réparé avec des poutres métalliques sous chaussée et complété d'un autre ouvrage permettant de franchir la ligne de chemin de fer Paris-Orléans. Démoli de nouveau en partie lors de la Seconde Guerre mondiale, l'ouvrage est provisoirement réparé avec barrières et plancher en bois. Un chantier pour la construction d'un nouveau pont est engagé en août 1962 s'inscrivant dans le cadre de la rénovation urbaine du secteur.



Dessin d'un soldat prussien en garnison à Choisy-le-Roi. © AD 94

Le pont en parti démoli. © Photo Gaby AC Choisy-le-Roi

Cible privilégiée pendant les guerres, le pont de Choisy a fortement été endommagé en 1870 puis en 1944. Lors de la guerre franco-prussienne, les troupes françaises reçoivent l'ordre de démolir le pont pour stopper l'avancée de l'ennemi. Le 25 août 1944, les soldats allemands tentent de faire sauter le pont pour barrer la route aux troupes américaines. Un groupe de résistants empêche la complète destruction.

Ce dernier, le pont de Choisy actuel, est inauguré le 25 septembre 1965. Spécificité technique, le tablier est le premier du genre jamais réalisé : les voussoirs, caissons creux en béton d'une vingtaine de tonnes, ont été assemblés en encorbellement par précontrainte et joints sans épaisseur en résine à partir des piles en rivière. Ce procédé réalisé par l'entreprise Campenon Bernard a été ensuite exporté à travers le monde.

**Nouvelle série - N° 460 - Octobre 1965**

# GAZETTE SUD

**EDITION DE  
CHOISY**

**Dans ce numéro :**

**LA PAGE DU  
MARCHÉ-GARE**

**" Le premier bâtiment  
construit à Rungis... "**

**LE HALL  
D'INFORMATIONS**

**Administration-Rédaction :**  
29, avenue Carnot  
SAINT-MAUR - GRA. 46-58

**LA NOUVELLE UNION RÉGIONALE  
BANLIEUE SUD ET EST**

Bimestriel Prix : 0,30 F

**Publicité : PUBLIPLAST**  
55, r. du Fbg-Montmartre  
Paris-9<sup>e</sup>. LAM 85-78, 86-90

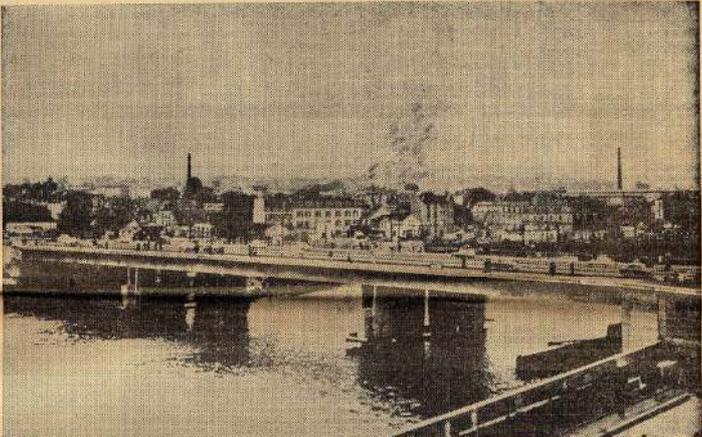
## L'INAUGURATION DU NOUVEAU PONT DE CHOISY-LE-ROI

**L**e nouveau pont de Choisy-le-Roi a été officiellement inauguré le 25 septembre, par le ministre des Travaux publics et des Transports, M. Marc Jacquet, en présence du président du Conseil général de la Seine, M. Suant ; du président de l'Assemblée du district, M. Caldogues ; de M. le Préfet de la Seine et M. le Préfet du Val-de-Marne ; du Député-Maire de Choisy-le-Roi accompagné du Conseil municipal, ainsi que d'un certain nombre de personnalités.

Une galerie avait été aménagée pour exposer les maquettes et photos présentant les différentes phases de la reconstruction du pont.

M. Batch, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, fit un exposé technique sur les travaux de construction.

Puis le président du Conseil général de la Seine prit la parole.



**Le discours  
de M. Georges SUANT**  
Président du Conseil général  
de la Seine

+  
★

MONSIEUR LE MINISTRE,  
MESSIEURS LES PRÉFETS,  
MESSIEURS, MESSIEURS,

Il y a moins d'un an, mon prédécesseur, le président Georges Dardel, inaugurait, avec M. le Préfet de la Seine, le nouveau pont sur la Marne, à Nogent.

C'est la Seine que franchit l'ouvrage devant lequel nous sommes aujourd'hui réunis.

Cette nouvelle réalisation, suivant de si près la précédente, atteste, en même temps que l'efficace activité du service des Ponts et Chaussées, la prise de conscience, par le Conseil général, des besoins créés par une circulation sans cesse croissante.

Si, s'agissant cette fois d'une voie nationale, le département n'a pas, comme à Nogent, à assumer une très large part dans les frais de construction du pont, en revanche, il apportera sa contribution, dans le cadre de la grande opération d'urbanisme qui va être entreprise, à l'aménagement des abords rive droite et rive gauche.

**JUSQU'AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE :**

**UN SIMPLE BAC**

C'est ce qui me vaut l'honneur de prendre la parole à l'occasion de cette inauguration d'un caractère quelque peu symbolique. Le pont est, en effet, depuis un certain temps, en service, et la cérémonie qui devrait avoir pour objet de l'ouvrir à la circulation entraîne paradoxalement l'arrêt momentané de celle-ci.

**napoléon fait construire  
le premier pont**

Nous ne sommes plus, en effet, au temps où, comme jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, il suffisait, selon les termes d'un contrat de l'époque, d'un bac pour « passer gratis les fermiers de Saint-Placide à Thiais avec leur famille, chevaux, harnois et toutes leurs culottes ». Mais, déjà, en juin 1652, pour des raisons militaires, il est vrai, lors d'escarrouches entre les troupes des princes et l'armée royale, avait été établi un pont de bateaux sur lequel on vit la Grande Mademoiselle, qui devait plus tard faire construire, pour y résider, le château de Choisy, aller et venir à cheval.

Aucun ouvrage définitif ne fut cependant construit

au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, malgré les nombreux séjours que fit Louis XV dans le village, qui reçut, dès lors, le nom de Choisy-le-Roi, tandis que sa partie située sur la rive droite fut appelée « Quartier des Gondoles » en souvenir des barques dans lesquelles Sa Majesté prenait place pour aller à la chasse.

Mais Rouget de l'Isle, qui devait modestement achever, près d'ici, sa vie, en 1836, put, quant à lui, emprunter, dans les promenades qu'il faisait, sans doute à travers la campagne, le premier pont construit, en 1811, sur l'ordre de l'empereur. Le vœu renouvelé du Conseil municipal fut comblé parce qu'un certain jour Napoléon avait dû, par suite d'une avarie, attendre plus de deux heures pour traverser la rivière.

Restauré en 1827 et 1860, l'ouvrage fut détruit lors des combats de la guerre de 1870. Celui qui le remplaça, en dépit de son élargissement, en 1897, était déjà jugé vétuste en 1939. Endommagé, en 1940 et 1944, malgré plusieurs réparations, il ne répondait plus aux conditions du trafic. Agé de près d'un siècle, on peut dire familièrement qu'il avait fait son temps.

(suite page 2)

**CHEZ CORAVI**  
Toujours des économies

Télé 5A3 « Téléfunken »... 1.350 F  
M. A. I. Brandt Stato 48... 1.099 F  
Magnétophone Philips... 415 F  
Réfrigérateur Brandt HE 208 émail... 785 F  
Transistora Océanie T 130... 140 F  
Téléviseurs Ducrotet, La Voix de son Maître, etc.  
Cuisinières Thermor, Philips.

**SERVICE CORAVI**

18, rue des Lallières, VINCENNES  
R. av. R. Salengro, CHAMPIGNY

OAU 25-86  
SUP. 84-8

**UNE SOLUTION APPARTEMENT**  
à partir de 1.500 F le m<sup>2</sup>

**CRETEIL**, nouvelle préfecture du Val-de-Marne. Tête de ligne du métro express, 2-4 pièces. Livraison décembre 1965.

**JOINVILLE**, au bord de la Marne, cadre verdoyant, sports nautiques. Studio 2-4 pièces. Livraison décembre 1965.

**VINCENNES**, à l'orée du bois de Vincennes, à 10 mn du métro, 2 à 4 pièces, 4 pièces, 5 pièces. Livraison été 1966.

**CHARENTON** (métro), dans une cité en plein essor : étages libres dans 4 pièces, une boutique, et 1 et 2 pièces de 20-25 m<sup>2</sup>. Livraison janvier 1966.

Garanties bancaires totales. — Pierre de taille.

**QUALITÉ INTER IMMOBILIER CONSTRUCTION**

Renseignements : 833, bd Saint-Germain, Paris-7<sup>e</sup>, Tél. BAB. 97-92.

# CHOISY-LE-ROI

# L'INAUGURA

(Suite de la première page)

Il ne m'appartient pas, surtout si je veux tenir ma promesse d'être bref, de revenir sur les caractéristiques techniques du nouvel ouvrage puisqu'elles ont fait l'objet d'une brochure et de l'excellent exposé que nous venons d'entendre. Je tiens, en revanche, à adresser les félicitations qui leur sont dues à M. Alexandre, ingénieur des Ponts et Chaussées, auteur du projet, et à M. Jeannin, ingénieur des Travaux publics de l'Etat, chargé de sa réalisation, ainsi qu'à tous ceux, techniciens, contremaîtres et ouvriers des divers corps de métiers, qui y ont été associés.

## POUR LES GÉNÉRATIONS A VENIR

Ce pont, aux lignes sobres et presque sévères, préside en quelque sorte à la conjugaison de trois modes de transport : fluvial, ferroviaire et routier. Tandis que sous ses arches glissent flegmiquement des péniches, dépassées sur la rive par les trains électriques qui longent le fleuve, de rapides voitures à chevaux vapeur aujourd'hui, cela va sans dire, le traversent emmenant leurs occupants vers le travail ou la détente.

Pour ne pas être en reste, le paysage, lui aussi, présente un aspect varié puisqu'on peut voir aussi bien des pavillons encore champêtres du début du siècle que des édifices récemment construits dominés par un véritable gratte-ciel, sans parler de quelques îlots de verdure que préservera l'aménagement d'espaces verts heureusement envisagés, ni de la piscine, dont le voisinage rappelle la part qui doit être faite, dans la vie moderne, au développement physique et à l'organisation des loisirs.

Puisse cet ouvrage avoir un destin favorable ! Puisse-t-il, à défaut de connaître les joyeuses farandoles du pont d'Avignon, du moins être traversé par des populations heureuses, dont les conditions de vie soient constamment améliorées ! Puisse-t-il n'être jamais détruit par fait de guerre, mais, modernisé et rénové, s'il en est besoin, remplir longtemps, pour les générations à venir, sa noble tâche de liaison !

## Le discours, de M. Marc JACQUET

Ministre des Travaux publics et des Transports

Enfin, le ministre des Travaux publics prononça l'allocution suivante :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Je tiens à vous dire tout d'abord combien il est agréable pour le ministre des Travaux publics et des Transports de pouvoir présider, à vos côtés, à l'inauguration d'un ouvrage aussi réussi et, en même temps, aussi utile à la collectivité que le nouveau pont de Choisy-le-Roi.

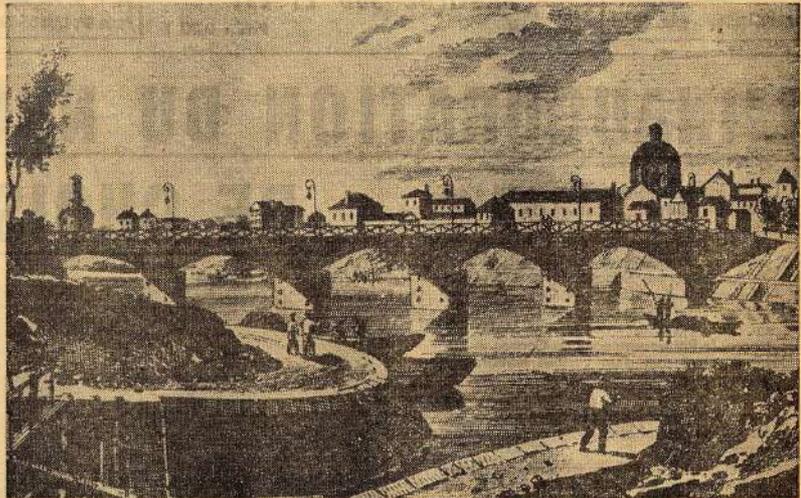
Je ne reviendrai pas sur les explications détaillées que vous a fournies M. Batsch, sinon pour bien souligner à mon tour que cette réalisation, d'une technique

franchement inédite, non seulement en France, mais même dans le monde, celle du préfabriqué collé à joints conjugués, fait tout particulièrement honneur à la science de nos ingénieurs, autant qu'à la conscience des entrepreneurs et de tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont contribué à sa construction dans les délais impartis.

Et, puisque nous sommes sur ce chapitre, ce serait faillir à la justice distributive que de ne pas rendre hommage à l'action inlassable de ses promoteurs, qu'il

constituait jusqu'à maintenant un ouvrage qui, depuis longtemps, ne répondait déjà plus au volume du trafic. L'opération est donc bénéficiaire sous le double aspect de l'urbanisation et de la circulation.

C'est mettre ainsi en évidence, d'une manière concrète, la relation fondamentale qui existe entre les infrastructures de transport et les opérations d'urbanisme dans le cadre de ce que nous appelons aujourd'hui le développement ordonné de l'armature urbaine. Ce jargon de notre époque recouvre une réalité tan-



Cette gravure ancienne représente le premier pont de Choisy. Il avait été construit en 1811 sur l'ordre de Napoléon. Détruit lors de la guerre de 1870, il fut remplacé par un deuxième ouvrage qui, à son tour, vient de céder la place au moderne pont actuel.

s'agisse de parlementaires, de techniciens ou des deux à la fois.

Enfin, la coopération agissante des collectivités locales mérite une mention particulière pour autant qu'elle était indispensable, sur tous les plans, pour mener à bien une opération de cette envergure.

## 46 MILLIONS DE FRANCS

Cet ouvrage, comme vous le savez, n'a pas coûté moins de 46 millions de nos francs actuels, qui eussent permis, à titre d'échelle de valeur, la construction d'une douzaine de kilomètres d'autoroutes de liaison ou de voies navigables à grand gabarit.

L'ouverture de ce nouveau pont, sur le site même où l'impatience de Napoléon I<sup>er</sup> décida de la construction du premier ouvrage, était attendue avec non moins d'impatience. Il intéresse, en effet, pour commencer les populations de Choisy-le-Roi pour lesquelles il représente, dans sa forme actuelle, le début d'un axe d'urbanisation. Il intéresse également la région parisienne dans son ensemble dans la mesure où la route nationale 186, véritable rocade périphérique, est devenue l'une des voies de banlieue les plus saturées.

gible : celle de la progression équilibrée et cohérente des équipements collectifs à l'intérieur des zones urbaines qui vont, au cours des prochaines années, s'accroître considérablement sur l'ensemble du territoire. Le développement, rapide de ce mouvement de concentration urbaine, celui parallèle, et même excédentaire, de la mobilité et de la motorisation nous commandent de voir grand et loin. C'est, à vrai dire, dans cette perspective, celle de la prévision à long terme, celle de l'avenir, qui sont déjà et seront de plus en plus entrepris les travaux d'infrastructure destinés à adapter le cadre de notre vie quotidienne aux exigences et aux impératifs de l'évolution.

## UN VASTE ENSEMBLE

J'ajouterai, pour terminer, que la réalisation de cet ouvrage n'est que l'une des premières pierres de la construction d'un ensemble beaucoup plus vaste dont les étapes les plus importantes, pour demeurer dans

**TECHNIQUE PERFECTIONNEE  
PRESENTATION LUXUEUSE**

**LE NOUVEAU  
TELEVISEUR  
PHILIPS  
"TF 2363"**

**59 cm 1.595 F. + t.t.**

Extra plat - tube-image "Vision Directe" teinté - luxueuse finition : gainage anthracite et ecajou verni.

Et une gamme de téléviseurs à partir de 1.295 F.

VENTE ET DEMONSTRATION :

Chez  
**Raymond ROBERT**  
35 ter, rue Émile-Zola  
CHOISY-LE-ROI - Tél. BEL. 05-57

## SUPPRESSION DU GOULOT D'ÉTRANGLEMENT

Qu'il s'agisse des migrations alternantes, celles qui se produisent entre le domicile et le travail, du trafic industriel, commercial ou d'affaires, ou, enfin, de loisirs, les diverses catégories d'usagers, de la semaine ou du dimanche, apprécieront à leur juste valeur la suppression de ce redoutable goulot d'étranglement que

## Préparation militaire

La séance d'ouverture des données sur le fonctionnement et les avantages de la préparation militaire de Choisy-le-Roi et son militaire. Les cours se poursuivront en continuation 1964-1965, aura lieu le dimanche 21 novembre 1965, à 9 heures, dans la salle n° 1 du 20, boulevard des Alliés, à Choisy-le-Roi. Le chef de Centre : R. LAPORTE.

## AGENTS CORRESPONDANTS disposant 1/2 journée

recherchés à Ivry, Vitry, Choisy par importante C<sup>ie</sup> Assurances INCENDIE, ACCIDENTS Formation professionnelle assurée. Propriété du portefeuille. Situation d'avenir. Ecrire N° 1453, PUBLIPLAST, qui transmettra.

Transports de malades et de blessés  
TOUTES DISTANCES  
PARIS - PROVINCE - ÉTRANGER  
avec I.D. grand confort

**AMBULANCES  
FRANCE EUROPE**

72, avenue d'Alfortville  
CHOISY-LE-ROI (Seine)  
Jour et nuit BEL. 02-34  
Remboursés Sécurité sociale et Mutuelles

**CHAUFFAGE CENTRAL**  
CONDITIONNEMENT  
VENTILATION

BEVILACQUA  
ROUSSEL

6743 AVENUE ANTOINE-FRANCOIS  
GIBERTY-LE-ROI (Seine)  
Tél. 1 235-51-37

PORTRAITS - AMATEURS - INDUSTRIE  
NOIR ET COULEUR

**Photo GABY**

Photocopies - Reportages  
PHOTO - CINÉ  
PRIX CHOCS

28, rue Jean-Jaurès - CHOISY-LE-ROI  
235-09-74

# TION DU NOUVEAU PONT

le seul domaine des transports, s'appellent déjà boulevard périphérique, réseau express régional, autoroutes de dégelage et, pour l'avenir, métro suspendu, la rocade de banlieue et l'autoroute interrurbaine de Seine-et-Oise.

Cet aménagement, sur une grande échelle, de la région parisienne impose des efforts considérables qui sont, d'ores et déjà, à la limite de nos possibilités financières si l'on tient compte de la nécessité corrélative de développer l'ensemble du pays.

## UN EXCELLENT EXEMPLE

C'est un fait qu'à aucun moment de notre histoire les efforts financiers en faveur des équipements collectifs n'ont atteint une telle proportion des ressources nationales. Mais, pour aussi élevé que soit le niveau des crédits ou celui des investissements productifs, les besoins ne peuvent être simultanément satisfaits dans leur intégralité.

Il incombe aux collectivités locales et, d'une manière plus générale, aux bénéficiaires d'assurer eux-mêmes, dans l'intérêt de la rapidité de l'exécution, une partie de ce financement. A cet égard, la réalisation que nous inaugurons aujourd'hui nous donne un excellent exemple puisque le département a contribué pour 25 % au coût de sa construction. Le résultat n'a pas tardé à justifier vos efforts.

Aussi bien et, de plus en plus, la détermination des priorités, les sacrifices à effectuer et les initiatives à prendre et à mettre en œuvre exigent-ils la coopération et l'adhésion de la population et de ses représentants. L'avenir est à ce prix ; l'enjeu est digne de vous.

*Et, selon la tradition, le ministre alla couper le traditionnel ruban tricolore.*

*A l'issue de la cérémonie, une réception était offerte à la nouvelle préfecture de Val-de-Marne, à Créteil.*

**JOUETS**

**CHOISY-MODERN'**

le magasin le plus important de la banlieue-sud

15, avenue Anatole-France  
CHOISY-LE-ROI  
BEL. 01-75

**BOUTIQUE A VENDRE**  
POUR PETIT COMMERCE

**AGENCES - AUTO-ÉCOLE**

BIEN SITUÉ, PRIX 20.000 FRANCS  
S'adresser **LE MORVAN Louis**  
30 bis, rue du Général-Locleux à CHEVILLY-LARUE

**TRIPERIE DE 1<sup>er</sup> CHOIX**  
arrivage direct des abattoirs de La Villette

**MAISON NEVEUX**  
49, rue Auguste-Blanqui, CHOISY-LE-ROI (Seine)  
téléphone : BEL 24-58

prix spéciaux pour cantines, restaurants, collectivités  
marchés : Choisy, Thiais, Orly Gazier

## ROGNE ET VÉRITÉ

Le ton rageur et quelque peu dépité du chroniqueur local du Travailleur au sujet de l'inauguration du pont de Choisy-le-Roi laisse apparaître une sorte de mauvaise conscience inavouée.

Faut-il se souvenir, en effet, d'une autre inauguration, celle du groupe scolaire Marcel-Cachin, à la veille des élections municipales, par le secrétaire général du parti communiste Waldeck Rochet, qui n'était jamais apparu dans notre commune jusqu'à ce jour ?

A dire vrai, beaucoup de laïcs non communistes (la laïcité n'est pas un monopole de parti) avaient considéré cette présence intempestive comme un véritable coup bas à la laïcité annexée en la circonstance par un parti à des fins politiques et électorales.

Les prétendues méthodes de la V<sup>e</sup> République que l'on voudrait dénoncer n'ont jamais été animées d'un tel esprit partisan, bien au contraire. La vérité la voici :

Le pont de Choisy, financé par l'Etat et le département (il a coûté 46 millions de francs actuels) n'est en aucune manière l'œuvre de la municipalité qui aurait tant soulevé son prévaloir. Il est l'œuvre du service des Ponts et Chaussées, soutenu financièrement par le

ministère des Travaux publics et le département de la Seine. Le Conseil général et son président, M. Susnir, maire d'Antony, qui n'a jamais appartenu à l'U. N. R., loin de là, était l'invité à la manifestation inaugurale.

Critiquer la présence de M. Suss, représentant l'Union du commerce et de l'industrie en l'absence du président Buthion, empêché, est la preuve d'un esprit mal informé.

Critiquer la présence de M. Brossard, retenu lui aussi, au titre du Comité de défense des commerçants du centre de Choisy, à une manifestation qui s'inscrit dans le cadre de la rénovation, est une bévue parce que c'est une attitude anticontraire que de vouloir étouffer un mouvement apolitique qui a son mot à dire sur des problèmes qui conditionnent l'avenir du commerce local.

Par contre, tous les élus locaux étaient présents. Ils sont venus librement à la nouvelle préfecture de Créteil où ils étaient conviés, en tout honneur, à un vin d'honneur...  
Jugez les deux méthodes...  
En vérité, le chroniqueur du Travailleur, qui n'a pu tirer la couverture à lui, nous rappelle ce vieux dicton : « Fais ce que je dis, mais ne fais pas ce que je fais. »

A quelques minutes de chez vous

**CENTRE COMMERCIAL DU CLOS LA GARENNE**

RUE E.-HERRIOT  
FRESNES (SEINE)

METRO C. DE BERNY

R. E.-HERRIOT  
AV. Don LECLERC N.186

RATP 187 286 196

P

TOUS VOS ACHATS SANS PERTE DE TEMPS!!!

## GRAND BAZAR DU PUY

28, avenue Paul-Vaillant-Couturier  
VITRY - Tél. ITA. 19-94

\*\*\*\*\*  
**SI VOUS VOULEZ CONSERVER LES ALIMENTS DURANT DES JOURS OU DES MOIS AVEC LEUR GOUT NATUREL ET TOUTES LEURS VITAMINES IL VOUS FAUT UN FRIMATIC**

**EQUIPE DU FREEZMATIC**

Avec Freezmatic, le nouveau congélateur indépendant toujours à -18°, vous pouvez faire vos provisions et cuisiner très longtemps à l'avance ; les aliments sont -saisis-, conservés frais et succulents pendant des semaines et même des mois ! Dans le compartiment réfrigérateur séparé, les provisions pour la semaine ne se dessèchent plus. Quatre tailles FRIMATIC avec Freezmatic : 175, 230, 290, 360 litres LE FROID PRATIQUE, C'EST

**FRIMATIC**

\*\*\*\*\*

## S.A.I.D.A.M.

8 et 10, rue Gabriel-Péri  
(Face Prisunic)  
IVRY - Tél. ITA. 58-36

## FRESNES

Les vacances des vieux et des jeunes

La municipalité et le bureau d'aide sociale ont fait tout leur possible pour que tous nos anciens profitent d'un séjour à Grandcamp. Comme en 1964, Mme Lomboni et Mlle Chailoux étaient tout à la fois directrices, guides, hôtesses. Près de 60 de nos anciens ont ainsi profité, pendant quinze jours, du bon air de Normandie. Ils étaient 27 au début juin et 14 en septembre, avec Mme Lomboni ; 12 fin juin, avec Mlle Chailoux, qui sont revenus avec de la joie au cœur. Là-bas, ils retrouvent la joie de vivre. A Grandcamp, ils ne sont plus seuls ; il n'y a plus de problème ; l'ami en commun transforme leur vie. Et, quand ils sont de retour, ils continuent à se voir et à parler de leurs vacances. En juillet et en août, Grandcamp, comme Sermaise, appartient aux jeunes ; une cinquantaine à l'un, 60 à l'autre, qui reviennent, eux aussi, avec du bonheur dans les yeux, et de bonnes couleurs aux joues. La nouvelle municipalité continue avec activité l'œuvre de M. Pujol...  
GENDRON.

## Enseignement ménager ETAT CIVIL

**Mariages**  
Bernard Marquis et Jacqueline Bittel ; Maurice Aubert et Denise Bausch ; Francis Blanc et Edith Guenza-Clément ; Maurice Geeraert et Jacqueline Loyer ; Maurice Dumontier et Claire Bauvens ; Michel Blondet et Arlette Masson.

**Décès**  
André Rabier ; André Roux ; Eugène Gussodon ; Marie Fannetier, veuve Miesja ; Monique Loubette ; Alpha Diallo ; Michel Mousset ; Marie Adam.

Les cours d'enseignement ménager organisés par la Caisse d'allocations familiales ont repris le 21 septembre :

- Permanence du service social, Cité de l'O. C. I. L., « La Lutèce Verte », 79 bis, rue du Professeur Einstein : le mardi à 9 h 30 et à 14 h.
- Centre social, « La Vallée aux Renards », allée du Colonel-Rivière : le mardi à 13 h 30, le mercredi à 9 h 30 et à 13 h 30.



**Le service Archives Documentation Patrimoine  
vous accueille au n° 16 avenue Anatole France**

**Horaires d'ouverture au public :**

**les mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**

**les lundi et jeudi sur rendez-vous uniquement**

**Tél : 01 48 92 41 36**

**Courriel : [choisy-archives@ville-choisy-le-roi.fr](mailto:choisy-archives@ville-choisy-le-roi.fr)**

